

DEPARTEMENT
AIN

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANAY

Conseillers
En exercice : 13
Ayant pris part à la
Délibération : 13

Séance du 17 janvier 2024

Convocation : 12/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Pin E. - Roux C. - Tournillac C.

Absents représentés : Jouhaud L. représentée par Jeambenoit E.
Picot S. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Bornard J.
Rigutto E. représenté par Noel F.

Secrétaire de Séance : Pin Emilie

Délibération : 2024-001

Objet : Décision modificative n°03 – Dépassement des crédits du chapitre 12 relatif aux charges de personnel.

N° DM	Date	Objet	Montant
3	31/12/2023	Régularisation frais de personnel décembre 2023	
		6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	9 481,16
		TOTAL FONCTIONNEMENT	9 481,16
		TOTAL DEPENSES	9 481,16
		7488 - Autres attributions et participations	9 481,16
		TOTAL FONCTIONNEMENT	9 481,16
		TOTAL RECETTES	9 481,16
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 481,16
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 481,16

Après avoir débattu, le Conseil Municipal, décide d' :

- **ACCEPTER** la décision modificative n°03 impactant le chapitre 12 relatif aux charges de personnel sur le budget général.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Emilie PIN

Délibération publiée sur le site internet de la commune le 19 janvier 2024.